

Echéancier de paiement



Veillez choisir une des formules d'échéancier de paiement ainsi que le mode de paiement que vous choisissez et l'indiquer sur votre bulletin d'inscription

Versements à effectuer sur le compte BE11 2100 8325 4748 au nom de Palle Dyrvall, avec en communication par ex. IOKAI SHIATSU MODULE 1 + la date d'échéance par ex. 18/09

Tous les cours de l'année 2023-24 sont dus. En cas d'absence, les cours manqués pourront être rattrapés l'année suivante.

1 Echéancier de paiement module 1

Date encaissement	Montant
Avant le 18/09 - 23	625
Avant le 22/01 - 24	625
TOTAL REGLE	1250

2 Echéancier de paiement module 1 (Uniquement sur demande)

Date encaissement	Montant
Avant le 18/09 - 23	250
Avant le 02/10 - 23	125
Avant le 06/11 - 23	125
Avant le 04/12 - 23	125
Avant le 15/01 - 24	125
Avant le 05/02 - 24	125
Avant le 11/03 - 24	125
Avant le 08/04 - 24	125
Avant le 13/05 - 24	125
TOTAL REGLE	1250

3 Echéancier de paiement module 1 cours hebdomadaire et weekends d'approfondissement en plus de module 2

Date encaissement	Montant
Avant le 16/09 - 23	235
Avant le 21/10 - 23	235
Avant le 18/11 - 23	235
Avant le 09/12 - 23	235
Avant le 20/01 - 24	235
Avant le 10/02 - 24	235
Avant le 23/03 - 24	235
Avant le 25/05 - 24	235
TOTAL REGLE	1880

4 Echéancier de paiement module 2

Date encaissement	Montant
Avant le 16/09 - 23	540
Avant le 20/01 - 24	540
TOTAL REGLE	1080

5 Echéancier de paiement module 2 (Uniquement sur demande)

Date encaissement	Montant
Avant le 16/09 - 23	270
Avant le 21/10 - 23	135
Avant le 18/11 - 23	135
Avant le 09/12 - 23	135
Avant le 20/01 - 24	135
Avant le 10/02 - 24	135
Avant le 23/03 - 24	135
Avant le 25/05 - 24	0
TOTAL REGLE	1080